Les recommandations du Docteur pour le maintien des dents

1 – l'année qui suit le débaguage : RESTER VIGILANT

Nous prévenir tout de suite dès qu'une dent bouge très légèrement ou que l'appareil de maintien est déréglé.

C'est l'année de contention : nous n'hésitons pas à proposer un rebaguage gratuit au moindre mouvement pour garantir un résultat stable et équilibré à un an du débaguage.

Pour les dents de sagesse, le Docteur vous dira s'il faut les surveiller chaque année ou les faire extraire.

2 – de 15 à 22 ans : RESTER PRUDENT

Il est fortement conseillé de garder les systèmes de maintien en place. Ils ont un rôle protection contre des mouvements de poussée des dents du fond vers l'avant qui existent chez tout le monde entre15 et 22 ans qu'il y ait eu traitement ou pas.

3 – après 22 ans : AU CHOIX

Chacun choisit entre la contrainte de garder un système de maintien et une stabilité à 100%.

L'os qui entoure les dents est vivant. Il est soumis au stress, au vieillissement, à l'hérédité, aux changements hormonaux, les dents peuvent bouger un peu au cours de la vie.

Si tu ne veux aucun mouvement, il faut maintenir à vie les fils de maintien (un dentiste peut très bien remettre un point de colle si il part en attendant de venir nous voir, ce sont des systèmes de collage simples).

Pour les adultes, nous conseillons un maintien à vie.

Cabinet d'orthodontie Stella Alexandrian Chirurgien Dentiste Spécialiste Qualifiée en Orthopédie Dento-Faciale

14 - 12 rue Berbier du Mets 75013 Paris Tél : 01 43 36 14 00